



BIONERSIS LEVE AVEC SUCCES 2,9 MILLIONS D'EUROS UNE OPERATION SURSOUSCRITE PLUS DE CINQ FOIS

Paris, 19 mars 2010 – Afin d'accélérer sa croissance, BIONERSIS procède à une levée de fonds auprès d'investisseurs qualifiés pour un montant total de 2,9 millions d'Euros.

Dans le prolongement de sa cotation sur Alternext, la société BIONERSIS (Alternext : ALBRS) annonce la réalisation d'une levée de fonds de 2,9 millions d'euros par une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés et à un cercle restreint d'investisseurs selon la procédure d'offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier. Cette levée de fonds, initialement prévue pour un montant de 2,5 millions d'euros, a été **souscrite plus de cinq fois** autorisant la société à exercer une clause d'extension de 15%. L'opération, qui doit être constatée définitivement le 24 mars 2010, conduira à l'émission de 338.235 actions nouvelles sans droit préférentiel de souscription. Le prix de 8,5 euros par action retenu pour l'opération a été fixé par le conseil d'administration de Bionersis le 8 mars 2010 sur la base du cours moyen des quatorze dernières séances de bourse.

Cette augmentation de capital, menée par **Allegra Finance** et **Gilbert Dupont**, apporte à Bionersis les moyens financiers lui permettant de s'engager rapidement sur d'importants contrats d'exploitation de biogaz, qui seront financés dans le cadre des partenariats industriels sans dépendre cependant des délais de structuration de ce type de financement.

L'opération permet aussi à l'actionnariat de BIONERSIS de se diversifier avec l'entrée au capital de **vingt nouveaux investisseurs qualifiés**. L'élargissement du flottant devrait par ailleurs offrir une meilleure liquidité des titres de la société sur le marché Alternext.

« Nous avons choisi de réaliser cette levée de fonds stratégique auprès d'investisseurs qualifiés afin d'élargir notre base d'actionnaires et de bénéficier de la réactivité qu'offre le placement privé indique Nicolas Heuzé, Directeur Général Délégué de Bionersis. La forte demande enregistrée pour ce placement démontre le potentiel et l'attractivité de la filière carbone sur laquelle Bionersis est le seul véhicule coté aujourd'hui en France. »

« Cette marge de manœuvre financière assoit notre crédibilité et augmente nos chances de succès, lors des négociations de gros contrats, qui sont au cœur de la stratégie commerciale offensive de Bionersis, déclare Frédéric Pastre, Président-Directeur Général de Bionersis. Ce volant de fonds propres est un outil stratégique indispensable et complémentaire aux sources de financement de projets déjà mis en place. Nos actionnaires historiques et nouveaux l'ont parfaitement compris et nous les remercions pour la confiance témoignée à Bionersis. »

À propos de Bionersis

BIONERSIS est un acteur majeur du secteur des énergies renouvelables spécialisé dans la valorisation du biogaz de décharge. La capture de ces gaz à effet de serre permet de générer des crédits carbone via l'enregistrement de projets dans le cadre du protocole de Kyoto. Le modèle innovant de Bionersis est adapté aux pays d'Amérique Latine et d'Asie et contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.

*BIONERSIS est cotée sur Alternext depuis le 8 mars 2010 (FR0010294462 - ALBRS)
www.bionersis.com*